HAUTE-MARNE

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

INFIRMIER EN PSYCHIATRIE DE LIAISON ET ALCOOLOGIE

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE MARNE
Pôle de psychiatrie adulte Chaumont-Langres

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

CENTRE HOSPITALIER DE CHAUMONT
Service d'Accueil des Urgences
2 rue Jeanne d'Arc
52000 CHAUMONT

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Corps : soignant

Grade : infirmier titulaire du DE ou infirmier de secteur psychiatrique

Emploi : infirmier

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Organiser et accueillir l'adolescent ou l'adulte en phase aigüe, au sein du service des Urgences, en respectant les consignes et protocoles
- Accompagner le patient au décours de son parcours de soin (SAU, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée), sur prescription du médecin urgentiste
- Identifier les situations de crise et y faire face par des actions adaptées
- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie des patients
- Créer une relation de confiance avec la personne soignée et son entourage
- Travailler à l'alliance thérapeutique
- Conduire des entretiens infirmiers, relation d'aide, écoute auprès des patients et de leurs familles
- Participer à l'intégration des données patients dans le dossier patient informatisé
- Assurer les transmissions orales d'observations cliniques auprès des professionnels concernés (urgentistes, équipe SAU, psychiatres, CSAPA, unités du CHHM, partenaires extérieurs...).
- Assurer la continuité des soins et de transmission d'informations entre les différentes unités
- Concourir au maintien d'une autonomie du patient dans les gestes usuels
- Participer aux réunions de transmissions du SAU, ainsi qu'à la réunion hebdomadaire ambulatoire du pôle
- Assurer les transmissions orales d'observations cliniques auprès des professionnels concernés.
- Analyser, organiser, évaluer, dispenser les soins infirmiers relationnels ainsi que les soins médicamenteux
- Maintenir le travail en partenariat interne et externe

Rôles :

En complément de sa mission principale, l'infirmier(ère) doit pouvoir ou savoir :

- Se former régulièrement à la nouvelle prise en charge par le biais de formations continues et de supports techniques (revues, vidéos...)
- Agir, prendre des décisions et initiatives par délégation en cas d'absence du cadre.
- Assurer l'encadrement et la formation des étudiants en soins infirmiers
- S'investir ponctuellement dans les différents projets institutionnels.
- Accepter les formations spécifiques à l'unité et ou au pôle
- Se former régulièrement pour s'adapter aux projets médicaux et infirmiers.
- Participer à des groupes de travail spécifiques aux soins infirmiers.

Activités principales :

- Participer aux temps de transmission d'équipe
- Animer le temps d'accueil des patients
- Planifier, réaliser les soins somatiques en fonction des prescriptions médicales
- Planifier, réaliser des soins infirmiers qui sont de nature relationnelle
- Collaborer avec les équipes pluridisciplinaires du pôle.
- Participer aux synthèses
- Collaborer avec les différents partenaires extérieurs au CHHM (ASE, Justice, éducation nationale, structures médico sociales, familles...)
- Intervention au sein des unités du CH Chaumont (Médecine, maternité…etc…), après accord du psychiatre du CHHM, suite à sollicitation par bon de consultation

Spécificités du poste :

Le poste est en horaire de journée de 12h, un week-end complet 1 semaine sur 3 (si effectif complet).

A ce jour : base horaire de 37H30 par semaine.

Pas de badgeage à la prise de service et à la fin du service, mais justificatifs mensuels à fournir au N+1 (N+2 en l'absence du cadre)

Horaires:

Horaires de travail : 7h00 – 19h00

Les horaires journaliers sont susceptibles de s'adapter au plus prêts des besoins des patients et des unités.
Avoir son permis de conduire en cours de validité.
Le profil de poste est révisable à tout moment suivant l'évolution de la profession, à la demande de l'intéressé ou de la hiérarchie.

Liens hiérarchiques :

N+1: Cadre de santé de l'extra hospitalier du pôle de psychiatrie adulte Chaumont-Langres
N+2: Cadre supérieur de santé du pôle de psychiatrie adulte Chaumont-Langres

Liens fonctionnels :

- Médecin psychiatre de permanence / de garde pour les actes infirmiers spécialisés
- Médecin responsable des urgences, dans le cadre des admissions sur le site du SAU du CH Chaumont
- Équipes pluridisciplinaires du pôle de psychiatrie adulte Chaumont-Langres
- Cadre de santé du service des urgences du CH de Chaumont
- Médecins des différentes unités de soins du pôle
- Les partenaires extra-hospitaliers

HAUTE-MARNE

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances générales :

- Avoir des connaissances en psychopathologie, en développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte
- Savoir respecter un projet d'équipe et savoir accepter et discuter de toutes propositions émanant des équipes
- Savoir respecter son identité professionnelle, tout en respectant le cadre des compétences de chacun
- Savoir rédiger des écrits professionnels clairs
- S'approprier la démarche de certification au sein du CHHM

Connaissances opérationnelles :

- Savoir planifier et organiser son temps en fonction des besoins du service, dans une lisibilité accessible à tous.
- Évaluer la qualité de ses pratiques
- Pour assurer la continuité des soins, être apte à partager les contraintes dues aux horaires, vacances et aux absences
- Savoir s'organiser par rapport à ses différentes missions
- Savoir prioriser les tâches et les répartir au sein de l'équipe
- Participer aux différentes réunions
- Savoir aller chercher les documents indispensables au travail quotidien
- Savoir maîtriser le Dossier Patients Informatisés

Connaissances approfondies :

- Avoir des connaissances en psychopathologie infanto-juvénile et adulte
- Avoir des connaissances et expérience en relation d'aide
- Savoir conduire les différents types d'entretiens infirmiers
- Avoir des connaissances en termes de qualité des soins/certification

Savoir-faire et savoir-être :

- Être disponible envers les patients accueillis, leurs familles et les membres des équipes
- Établir une relation empreinte d'attention, de respect, motivation et encouragement
- Savoir accepter l'évaluation de son propre travail
- Savoir s'auto-évaluer et porter un regard critique sur ses actions de soins et attitudes
- Être disponible psychiquement à recevoir les difficultés des enfants/adolescents et de leur entourage
- Être vigilant à la distance thérapeutique
- Savoir être rassurant, motivant et contenant
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et/ou en autonomie, selon les circonstances
- Savoir gérer les imprévus
- Savoir être réactif dans les actions de soins
- Savoir gérer les urgences, savoir faire face à l'agitation psychomotrice
- Savoir accepter des modifications d'emploi du temps et de prises en charge
- Savoir partager sa réflexion en équipe
- Savoir travailler en réseau
- Savoir s'adapter aux situations et aux personnes
- Savoir maîtriser ses émotions.
- Savoir faire appel aux ressources du service
- Savoir expliquer sa place et son travail
- Savoir faire preuve de curiosité intellectuelle

HAUTE-MARNE

Nature et niveau de formation :

- Être titulaire du diplôme d'Etat infirmier
- Être formé à la gestion de la violence
- Avoir des connaissances et expérience en relation d'aide (formation en relation d'aide souhaitée)
- Savoir conduire les différents types d'entretiens infirmiers

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie
– Respect du secret professionnel
– Obligation de discrétion professionnelle
– Obligation d'information au public
– Obligation d'effectuer les tâches confiées
– Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une «application » demandée et contraire à la règle statutaire
– Obligation de réserve
– Formation professionnelle
– Entretien annuel